

AB EXPERIENCE

Société par actions simplifiée
Au capital de 30.000,00 euros
Siège social : 190, Chaussée Jules Ferry
80090 AMIENS
RCS AMIENS 809.787.518

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 05 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 05 août,
À 19 heures,

La Société **AB Holding**,

Société civile au capital de 300.000,00 euros,
Ayant son siège social 190, Chaussée Jules Ferry 80090 AMIENS,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AMIENS sous le numéro 890.803.943,
Représentée par Monsieur Antoine BEAUFORT, en sa qualité de gérant,

Associée Unique de la société AB EXPERIENCE,

En présence de Monsieur Antoine BEAUFORT, Président non associé de la Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé,

A pris les décisions suivantes relatives :

- À la modification de l'objet social et à la modification corrélative de l'article 2 des statuts,
- Aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, décide d'étendre l'objet social aux activités suivantes : « la conception, l'organisation, l'animation et la dispense de formations professionnelles, en présentiel ou à distance, à destination des entreprises, des particuliers et de toute organisation publique ou privée, dans le domaine des systèmes et réseaux informatiques » et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

Paraphe


ARTICLE 2 - OBJET

« La Société a pour objet :

- Conseil dans l'utilisation de systèmes et de réseaux informatiques.
- La conception, l'organisation, l'animation et la dispense de formations professionnelles, en présentiel ou à distance, à destination des entreprises, des particuliers et de toute organisation publique ou privée, dans le domaine des systèmes et réseaux informatiques.
- Vente et location de matériels informatiques et bureautiques ».

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signé par :

Antoine BEAUFORT

FA8E44640E20492...

Pour la société AB HOLDING
M. Antoine BEAUFORT